

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 844 concernant les services d'Etat.

n° 844

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Le personnel de la Garde Territoriale ci-après désigné, est nommé au grade supérieur pour compter du 1er juillet 1961 : Au grade de sergent-chef Mohamed Aden, sergent, Mle 109, Police urbaine ; Iwad Hamad, sergent, Mle 393, Police urbaine. Au grade de sergent Mohamed Djama, caporal, Mle 143, Police urbaine ; Abdillahi Waberi, caporal, Mle 396, Police urbaine ; Mohamed Ainan, caporal, Mle 394, Police urbaine ; Bareh Ahmed, caporal, Mle 248; Police urbaine ; Daoud Yousseuf, caporal, Mle 373, Prison civile ; Moussa Hamad, caporal, Mle 397, Police portuaire. Au grade de caporal Ahmed Aramis, 1er classe, Mle 172, Service incendie ; Hassan Areyeh, 1er classe, Mle 118, Police urbaine ; Omar Ahmed, 1er classe, Mle 235, Police urbaine; Ismaël Guireh, 1er classe, Mle 238, Police urbaine ; Djibril Ofleh, 1er classe, Mle 415, Police portuaire ; Ibrahim Nour, 1er classe, Mle 407, Prison civile; Ahmed Mohamed, 1er classe, Mle 260, Police urbaine ; Abdi Ibrahim, 1er classe, Mle 316, Police urbaine ; Mohamed Ismaël, 1er classe, Mle 386, Prison civile.